



# LA VOIX

du Rayol-Canadel sur Mer

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



#HIVER2023

Focus @retours sur les temps forts  
Plages / Activités estivales  
Prévention  
Cadre de vie  
Jeunesse  
Associations  
Solidarité  
Agenda



Retrouvez-nous sur le site **rayol-canadel.fr** sur Facebook @mairiedurayolcanadel et Instagram @rayolcanadel.officiel

**Directeur de la publication :** Jean Plénat  
**Rédaction et mise en page :** service communication  
**Crédits photos :** service communication / Freepix / Adobe Stock  
**Impression :** Exaprint  
**Tirage :** 1500 exemplaires  
 Dépôt légal en cours  
 Le journal municipal est consultable sur le site internet de la commune  
 La Voix du Rayol est édité par le service communication de la Mairie du Rayol-Canadel sur Mer  
 Place Guidicelli, RD 559 83820 Le Rayol-Canadel  
 Tél : 04 94 15 61 00  
 communication.mairie@rayol-canadel.fr

# SOMMAIRE

## P.4 & 7 RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

## P.8 À 11 PLAGES & ACTIVITÉS ESTIVALES

Sécurité des plages  
 Zone de mouillage  
 Qualité des eaux de baignade  
 Navettes estivales

## P.12 À 19 PRÉVENTION

Télé-Alerte  
 Dépôt illégal des ordures  
 Ici commence la mer  
 Fête de l'eau  
 Charte Pelagos  
 Tsunami - Installation des haut-parleurs sur les plages  
 Pluies intenses / Inondations

## P.20 À 25 CADRE DE VIE

Broyage des sapins  
 Calendrier de l'Avent  
 Illumination de Noël  
 Travaux en cours  
 Révision du PLU  
 Composteurs

## P.26 & 27 JEUNESSE

L'accueil de loisirs  
 Aide financière pour les activités extrascolaires

Un dauphin dans la cour de l'école

## P.28 À 32 ASSOCIATIONS

Octobre Rose : Marches solidaires  
 Les Jeudis de l'Histoire  
 Nos jeunes Rayolais à Strande  
 Voyage à Berlin  
 Les Voiles de St-Tropez  
 On bouge avec l'AORC  
 Rencontres et Amitiés  
 Les amis des soirées romantiques

## P.34 & 35 SOLIDARITÉ

Chèque connexion  
 Aide aux banques alimentaires  
 CCAS Colis de Noël

## P.36 & 37 COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX

## P.38 & 39 AGENDA





# ÉDITO

**« Un été particulièrement riche en évènements, animations et occasions de rencontres »**



Jean PLÉNAT,  
Maire du Rayol-Canadel sur Mer

Chères Rayolaises, chers Rayolais,

L'année 2023 se termine déjà, le temps passe vite lorsqu'on est occupé à œuvrer pour le bien-être des résidents et le développement de notre belle commune.

La saison estivale a été particulièrement longue avec l'été indien exceptionnel que nous avons connu jusque mi-octobre. L'équipe municipale a mis tout en œuvre pour accueillir un grand nombre de vacanciers, elle s'est attachée à améliorer la qualité de vie, tant du point de vue esthétique que pratique. Les retours des différents professionnels du tourisme sont particulièrement élogieux.

Après l'été, arrive la rentrée. Le retour sur les bancs de l'école a été pour les enfants une réelle joie : celle de retrouver leurs camarades de classe, les instituteurs, les apprentissages et les jeux à la récréation.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est lancée. C'est dans ce contexte qu'une seconde réunion publique a eu lieu en octobre dernier. Un récapitulatif complet et riche en informations vous a été présenté.

Je tiens à vous remercier de vous être déplacés aussi nombreux. Cela démontre l'intérêt des Rayolais pour le futur de notre village. Ensemble, nous bâtissons demain.

2023, c'est aussi l'année où de nombreux travaux ont été terminés (nouvel escalier du Bailli, escaliers du Canadel ou encore la réfection de nombreuses voies) et où d'autres vont continuer.

Enfin, vous dire qu'après un été particulièrement riche en évènements, animations et occasions de rencontres (feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août, course de natation, anniversaire du débarquement, fête de l'eau, et tant d'autres) je me réjouis que la saison hivernale le soit tout autant. Merci à toutes celles et ceux (associations et services municipaux) qui rendent possible une vie collective si intense. J'ai hâte d'y croiser nombre d'entre vous !

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël 2023 et je vous donne rendez-vous le samedi 6 janvier 2024 à 18h pour la traditionnelle cérémonie des vœux ! Bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Plénat  
Maire du Rayol-Canadel sur Mer

# RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

6 JUILLET : Concert de piano à 4 mains



14 JUILLET : Commémoration du 14 juillet à la Nécropole  
Soirée dansante et le traditionnel feux d'artifice tiré en mer



19 JUILLET : Dans le cadre du festival international Choral en Provence, le chœur POPKOOR ESTRELLAS venu des Pays-Bas, nous a enchanté avec des reprises modernes et notamment de «La Vie en Rose» de Piaf



19 JUILLET :  
Fête de l'eau sur  
l'arrière-plage du  
Rayol avec le  
délégué de la  
distribution  
d'eau potable  
SAUR

26 JUILLET :  
Concours de boules  
carrés.  
Félicitations aux  
grands  
vainqueurs  
Thomas et  
Pierre-Henri !





2 AOÛT : Mercredi 2 août a eu lieu le fameux concours de châteaux de sable sur la plage du Canadel !  
71 enfants se sont inscrits pour réaliser leur plus bel animal en château de sable.  
Tous les enfants sont repartis récompensés par le Comité des Fêtes



9 AOÛT :  
Le mercredi 9 Août a eu lieu l'habituelle traversée à la nage...  
Par une eau à 23°, 123 participants se sont élancés pour parcourir le kilomètre qui sépare la plage du Rayol et la plage du Canadel !



14 AOÛT : Commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des commandos d'Afrique.  
En présence de Monsieur Sébastien Lecornu - Ministre des Armées



14 AOÛT : La Patrouille de France a survolé nos belles plages à l'occasion du 79<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement de Provence



15 AOÛT



Entre feu d'artifice et soirée endiablée, encore un 15 août réussi !



23 AOÛT : Ciné plein air sur l'arrière-plage du Rayol et la projection du film «Océans»

# RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

29 AOÛT :  
Concert classique de clarinettes



27 SEPTEMBRE : Banquet du Patec  
Sucré, salé, solide, liquide... la diversité des saveurs  
était au rendez-vous.  
Nos chers amis Strandéens étaient présents et  
avaient préparés comme à l'accoutumée leurs  
célèbres harengs de la Baltique



30 SEPTEMBRE :  
Domaine du Rayol  
Inauguration de la Fête des  
Plantes : Gondwana.  
L'événement a été officiellement  
inauguré, en présence du préfet  
du Var, Philippe Mahé et de la  
sous-préfète, Myriam Garcia



Gondwana 2023 © Domaine du Rayol

3 OCTOBRE :  
Les voiles de Saint-Tropez ont illuminé  
notre littoral avec le passage  
d'une régates !  
Un véritable enchantement pour les  
yeux...





9 OCTOBRE : 600 participants, 12 communes, 1 objectif commun : La lutte contre le cancer. C'est avec beaucoup de fierté que nos 55 Rayolais se sont vêtus de vert anis pour représenter notre commune lors des marches solidaires du Golfe de Saint-Tropez organisées dans le cadre d'Octobre Rose



20 OCTOBRE : 2<sup>ème</sup> réunion publique de la révision n°1 du PLU à la Salle des Fêtes



28 OCTOBRE : Concours de pétanque dans les jardins de la mairie. Des compétiteurs du Rayol-Canadel et des communes voisines ont bataillé pour remporter le trophée dans la joie et la bonne humeur !



1<sup>ER</sup> NOVEMBRE : Une vraie réussite cette castagnade ! 150 à 200 personnes du village se sont retrouvées sur la place Michel Coy pour déguster châtaignes rôties, cocktail à la châtaigne et participer à la tombola ! Un joli moment de partage et de convivialité !



11 NOVEMBRE : Commémoration à l'occasion du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice 1918. Les jeunes voix de l'école Lou Calen ont résonné avec émotion, en chantant la Marseillaise



## UN BILAN DES PLAGES TRÈS POSITIF

### La sécurité des plages, une priorité absolue au Rayol-Canadel

**D**estination prisée des touristes, les plages du Rayol, du Canadel et de Pramousquier ont comme chaque été connu une forte affluence avec un pic de fréquentation sur le mois d'août.

La mission première des postes de secours est d'assurer la surveillance de la baignade, mais également de maintenir le calme et la sérénité sur la plage, sensibiliser les usagers aux risques liés à l'eau et à la chaleur.

Sur la plage du Rayol, 3 nageurs-sauveteurs titulaires du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), PSE1, PSE2 et permis bateau, employés par la Ville, ont assuré chaque jour la surveillance des plages. Cette surveillance est assurée par 3 pompiers saisonniers, titulaires du BNSSA, sur la plage du Canadel.

De plus, chaque concession de plage disposait d'un employé, titulaire du BNSAA, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. Cela a garanti une surveillance continue des plages même en dehors de la saison estivale, assurant ainsi la sécurité des baigneurs.

Nous vous rappelons qu'une bourse individuelle a été mise en place par la mairie pour les personnes souhaitant se former au BNSSA / PSE1 ou BAFA (voir encadré page suivante).

#### Bilan Opérationnel des Interventions pendant les heures de surveillance

Période du 1er juillet au 3 septembre 2023	Canadel	Rayol
• Interventions	7	3
• Soins	362	173
• Rappels à la réglementation	623	201

#### **Danger chenal et ponton**

Nous vous rappelons qu'il est dangereux et strictement interdit de se baigner dans le chenal et de bronzer sur le ponton !



#### La propreté des plages au coeur de la politique communale

Durant tout l'été, le nettoyage des plages de la commune a été réalisé avec succès grâce au prestataire Pizzorno ainsi qu'au dévouement des agents communaux. Leur travail méticuleux et professionnel a été remarqué par les estivants, qui ont exprimé leur satisfaction.



## Les navettes estivales : un succès renouvelé

Chaque été depuis 2021, les navettes estivales connaissent un immense succès. Elles nous permettent, via 3 circuits, de nous déplacer rapidement et gratuitement jusqu'aux plages et au centre-village sans nous soucier du stationnement.

Malgré quelques retards dû à un manque de personnel et des problèmes de recrutement du prestataire en charge de ce service, elles ont une nouvelle fois été plébiscitées par les estivants comme les résidents.



## Une webcam au Canadel !

Une webcam a été installée sur la plage du Canadel au niveau du poste de secours.

Un lien vous permet d'y accéder en tout lieu depuis le site internet de la commune via l'onglet « Découvrir » > « Webcam ».

Durant la saison hivernale, celle-ci est coupée de 21h à 6h.



**BAFA**

**BNSSA**

**AVEC LA COMMUNE DU  
RAYOL-CANADEL SUR MER**

**OBTENEZ UN  
FINANCEMENT POUR  
ces formations  
qualifiantes**

## Création d'une bourse individuelle pour le passage du BNSSA, PSEI et BAFA

La Mairie du Rayol-Canadel sur Mer propose une bourse individuelle aux Rayolais-Canadéliens qui souhaitent se former au BNSSA / PSEI (premiers secours) ou BAFA. Cette bourse est offerte à 3 personnes par an, sur dossier et avec signature d'une convention d'engagement.

En contrepartie de la bourse, le/la stagiaire BNSSA devra assurer au moins une saison (CDD de deux mois) sur l'une des plages de la commune ou auprès du centre aéré pour le titulaire du BAFA. Le coût de ces formations est de l'ordre de 800 € environ.

Conditions d'accès aux formations :

- Être âgé de 15 à 50 ans
- Être domicilié sur la commune du Rayol-Canadel

Priorité aux étudiants et aux personnes en situation de recherche d'emploi.

Intéressé par la formation au BNSSA / PSEI ?  
Contactez Yoan Leuzy :  
[zmel@rayol-canadel.fr](mailto:zmel@rayol-canadel.fr)

Pour la formation au BAFA, contactez  
Françoise Meunier :  
[dgs@rayol-canadel.fr](mailto:dgs@rayol-canadel.fr)

## Zone de mouillage : préparons 2024



**C**haque année, les Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) du Rayol et du Canadel se remplissent très rapidement.

L'ouverture des réservations pour l'été 2024 est prévue pour janvier: une excellente nouvelle pour ceux qui planifient déjà leur séjour maritime. Ne tardez pas !

L'intégration du service de navettes maritimes (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août) dans le tarif de location est un avantage appréciable. Cela offre une commodité supplémentaire aux plaisanciers et évite l'utilisation des annexes.

En raison d'un nombre de réservations important, une liste d'attente a été créée par la mairie.

A chaque non renouvellement d'un amarrage riverain, une personne est contactée suivant l'ancienneté de son inscription sur la liste d'attente mais aussi suivant la taille du bateau. Tous les ancrages n'accueillent pas toutes les tailles de bateau.



### Deux options de réservation aux usagers :

#### 1. Mouillage sur un poste d'amarrage riverain :

- Être domicilié au Rayol-Canadel sur Mer.
- Durée : 6 mois, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.
- Renouvelable chaque année.
- Cette option offre aux usagers la possibilité de réserver un poste d'amarrage pour une durée définie, renouvelable à chaque saison estivale.

#### 2. Mouillage passager :

- Durée flexible, au choix de l'utilisateur entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre.
- Cette option est adaptée à ceux qui n'ont besoin d'un mouillage que pour des périodes spécifiques pendant la saison.

Pour réserver votre place, rendez-vous sur le site :



[www.espace-plaisancier.fr/rayolcanadel](http://www.espace-plaisancier.fr/rayolcanadel)

ou directement via le QR-Code :





## Systeme de Télé-Alerte du Rayol-Canadel sur Mer : INSCRIVEZ-VOUS !



Être rapidement alerté pour votre sécurité  
et celle de vos proches

Systeme de  
**TÉLÉ-ALERTE**  
en cas de risque majeur

**LE RAYOL-CANADEL-SUR-MER**

**Inscrivez-vous !**  
**Gratuit et ouvert**  
à tous

Grâce au système de télé-alerte adopté au Rayol-Canadel sur Mer, vous recevez les consignes de sécurité en temps réel.

*Il est 17h, un incendie vient de se déclarer sur la commune.*

*Vous vous apprêtez à rentrer chez vous, vous recevez un appel de la Ville : la RD559 est coupée.*

*Quelles sont les conduites à tenir ?*

### Télé-Alerte, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif permet d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur, nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise. Il peut s'agir de risques naturels (inondation, tempête, canicule, feu de forêt, mouvement de terrain...), technologiques, d'un risque d'épidémie ou encore d'un attentat.

En cas d'alerte, la mairie adresse un message vocal et/ou SMS aux personnes figurant dans son fichier.

Les consignes transmises permettront à chacun de se mettre hors de danger.

## Comment suis-je alerté ?

En donnant votre accord pour être contacté, vous êtes avisé des risques se produisant sur la commune, des dispositions prises ou des consignes à suivre. Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS.

**Privilégier un numéro de téléphone portable afin de pouvoir être averti rapidement où que vous soyez.**

**Pour être informé, il faut être abonné.**

Selon le danger, la télé-alerte peut cibler tout ou partie de la population en fonction de la zone à risque ou de sa vulnérabilité. L'alerte sera diffusée sur toute la ville, un quartier ou un groupe de personnes.

## Êtes-vous concerné par ce service ?

Vous êtes concerné si vous habitez le Rayol-Canadel, comme résident principal ou secondaire ou que vous y travaillez.

## Comment vous inscrire ?

Vous pouvez remplir le bulletin d'inscription ci-joint, à découper et à envoyer à :

Service Communication  
Mairie du Rayol-Canadel sur Mer  
Place Giudicelli - 83820 Rayol-Canadel sur Mer

Ou via le formulaire en ligne :

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=612&ProfileId=9>



## Comment seront traitées vos données ?

Vos données personnelles sont confidentielles et ne seront utilisées que pour votre sécurité et dans le cadre de ce dispositif d'alerte, en application de la loi Informatique et Libertés et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

## Comment modifier vos coordonnées ou vous désinscrire ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatique et Libertés).

Si vous vous êtes inscrit via le bulletin d'inscription, vous devrez contacter la Mairie : [communication.mairie@rayol-canadel.fr](mailto:communication.mairie@rayol-canadel.fr)

Si vous vous êtes inscrit via le formulaire en ligne, vous pouvez le faire directement depuis le site avec votre identifiant et votre mot de passe.

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DU RAYOL-CANADEL SUR MER

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) : .....

Civilité :  Madame  Monsieur

Adresse au Rayol-Canadel sur Mer : .....

Il s'agit de :  ma résidence principale

ma résidence secondaire  mon lieu de travail

Souhaite m'inscrire au système de télé-alerte mis en place par la commune du Rayol-Canadel sur Mer.

Je communique mes coordonnées téléphoniques (appels en cascade) :

Téléphone 1 (numéro appelé en priorité) :

\_\_\_\_\_

Téléphone 2 (facultatif) : \_\_\_\_\_

Téléphone 3 (facultatif) : \_\_\_\_\_

E-mail (facultatif) : .....

Nombre de personnes dans le foyer\* (facultatif) :

\_\_\_\_\_

Nombre d'étages, hors rez-de-chaussée\* (facultatif) : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous figurer dans la liste des personnes vulnérables de la commune?\*

OUI  NON

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune du Rayol-Canadel sur Mer.

Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Etant donné le caractère imprévisible de certains risques majeurs, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la Ville, la commune du Rayol-Canadel sur Mer ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronées ou si j'ai mal compris le message.

Fait à .....

le .....

Signature

# PRÉVENTION



**Est-ce des images que l'on souhaite voir au Rayol-Canadel ?**

## DÉPÔTS SAUVAGES : STOP AUX INCIVILITÉS

La propreté de la commune tient particulièrement à cœur aux Rayolais. Mais la question des dépôts sauvages sur les points de collecte ou ailleurs est malheureusement toujours d'actualité.

Face à une regrettable recrudescence des dépôts sauvages, nous vous rappelons ci-dessous les règles d'usage pour ne pas faire de notre village une décharge à ciel ouvert.



Ces incivilités et décharges sauvages sont passibles d'une amende qui peut aller jusqu'à 1 500 € !

Des caméras de surveillance ont été installées à des points stratégiques afin de surveiller et sanctionner les dépôts illégaux des ordures !



### La collecte des encombrants

La collecte des encombrants pour les particuliers est assurée par les prestataires de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un ramassage gratuit en limite de propriété, limité à 1 m<sup>3</sup> par enlèvement et par logement.

Les demandeurs devront préciser la nature du matériel à collecter. Aucun encombrant ne devra être sorti sans inscription préalable, sous peine d'amende.

**L'inscription préalable est obligatoire :**

- **soit au numéro vert** : 0 800 732 122 du lundi au samedi de 8h30 à 17h30 (appel gratuit depuis un poste fixe),
- **soit de l'étranger** : +33 (0)4 94 96 06 68

#### Fréquence :

**Du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Octobre :**

- 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois.

**Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars :**

- 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois.

Chaque date disposant d'un volume d'encombrants nous conseillons de vous inscrire **15 jours avant**.

Les encombrants ménagers doivent être impérativement déposés la veille au soir du jour de collecte, en bordure du trottoir le plus proche du domicile.

Seuls les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE = appareils alimentés

sur secteurs, piles ou batteries), ferraille, bois, gros cartons, matelas, sommiers, meubles, seront collectés.

**NB** : Aucune prestation de "déménagement" ne peut être effectuée.

Les plaintes au sujet des dépôts sauvages sont à déposer auprès de la Police Municipale.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Encombrants de la Communauté de communes :**  
<https://www.golfe-sainttropez.fr/vivre-ici/gerer-mes-dechets/collecte-des-dechets/encombrants/>





Dans son effort constant d'une qualité des eaux de baignade optimale, la commune du Rayol-Canadel a décidé de renforcer la sensibilisation à la qualité de l'eau via le dispositif « Ici commence la mer ! ».

## Une connexion directe à la mer

Il est nécessaire de rappeler que les eaux pluviales provenant des toitures, des parkings, des routes et de l'ensemble des zones urbanisées arrivent en mer sans épuration.

Les grilles d'évacuation d'eau, appelées avaloirs, ne sont pas des bouches d'égout et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquats (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.

Ainsi, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

Le dispositif baptisé « Ici commence la mer ! » doit donc permettre une meilleure appropriation des bons réflexes devant une grille d'évacuation d'eau.

Au final, ce seront près d'une quarantaine de plaques rondes qui seront installées sur le territoire communal.



LE SAVIEZ-VOUS ?

**Combien de temps les déchets déversés dans la mer mettent-ils à se dégrader ?**

Mégot de cigarette : **1 à 5 ans**

Huile de vidange : **5 à 10 ans**

Sac plastique : **10 à 20 ans**

Canette : **80 à 100 ans**

Bouteille en plastique : **450 ans**



A l'initiative de la commission Environnement présidée par M. Jean-Paul Julien, et après une cession très appréciée en 2022, la Fête de l'eau a fait son retour cet été au Rayol-Canadel pour sensibiliser le grand public au respect des usages de l'eau, à la préservation et la protection de la biodiversité et aux bons gestes à adopter pour l'environnement alors que la quasi-totalité de la France souffre d'une sécheresse sans précédent.

**E**n cette période de pénurie d'eau, la sensibilisation est une priorité pour promouvoir la responsabilité collective autour des enjeux liés à l'eau. Installé sur l'arrière-plage du Rayol, le délégataire de la distribution d'eau potable SAUR, se mobilise et sensibilise le grand public aux usages de l'eau à travers un village pédagogique itinérant.

De nombreuses activités ludiques sont organisées : peinture à l'eau, jeu de l'oie pour tester ses connaissances, des ateliers de décantation pour analyser et comprendre les différentes phases du traitement de l'eau dans les stations d'épuration ou encore le bar à eau qui laisse à chacun l'opportunité de différencier ou non, l'eau minérale et l'eau de source.





## Agir au quotidien : bien gérer sa consommation d'eau

Si la consommation d'eau par habitant est d'environ 150 litres par jour, seul 1% de ce volume est bu.

A l'échelle mondiale, la consommation d'eau a été multipliée par 6 en un siècle.

Si les ressources en eau potable diminuent, leur gaspillage s'accélère. Nous faisons moins attention à l'eau que nous avons à disposition

et des millions de litres propres à la consommation sont malheureusement perdus.

Au Rayol-Canadel sur Mer, les usages domestiques de l'eau dépendent du seuil de limitation défini dans le département : sensibilisation, puis limitation de plus en plus forte des prélèvements pour l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des

piscines jusqu'à l'interdiction totale de ce type d'utilisation.

Le respect des restrictions est obligatoire sous peine de recevoir une amende de 1500 €.

Pour savoir si le département est placé en vigilance, rendez-vous sur VigiEau :

<https://vigieau.gouv.fr/>



En adoptant certains comportements au quotidien, nous pouvons tous éviter le gaspillage de «l'or bleu» :

- En évitant de laisser couler l'eau du robinet : j'économise 10L d'eau par minute en moyenne !
- En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains : j'économise 100L d'eau à chaque fois !
- En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein : je diminue le nombre de cycles de lavage.
- En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets : je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.
- En installant une douchette économe dans la salle de bain : je réduis de 75% la consommation d'eau lors de la douche.
- En identifiant et réparant les fuites : j'économise jusqu'à 100L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.



## PELAGOS : Un sanctuaire dédié à la protection des mammifères marins

**Créé dans le but de protéger les mammifères marins contre toutes les causes de perturbations provenant des activités humaines, le Sanctuaire Pelagos doit concilier le développement harmonieux des activités socio-économiques avec la nécessaire protection des habitats et des espèces.**

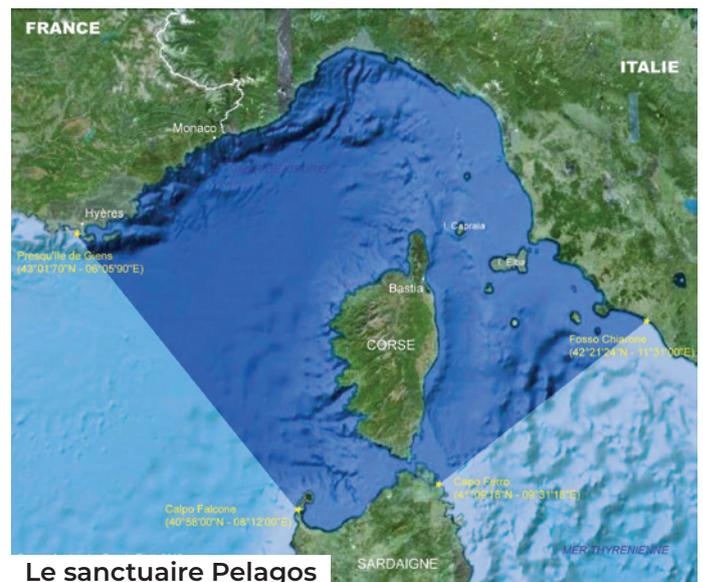


La Méditerranée est connue pour accueillir d'importantes populations de cétacés, une région en particulier compte une densité exceptionnelle de cachalots, dauphins, globicéphales et de rorquals communs, le sanctuaire Pelagos leur garantit un espace protecteur dans une zone de 87 500 km<sup>2</sup> située entre la France, la Corse, Monaco et l'Italie.

C'est dans cette optique que s'est rendu en Sardaigne, le 22 juillet 2023, le responsable du pôle Environnement, Yoan Leuzy, pour participer à la seconde réunion internationale des municipalités signataires de la Charte du partenariat Pelagos. En effet le Rayol-Canadel est signataire de cette charte avec 5 autres communes côtières de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Pendant toute une journée, la municipalité de Sassari en Sardaigne, a accueilli cette réunion en présence des autorités nationales sardes et des représentants des municipalités signataires italiennes et françaises de la Charte du partenariat Pelagos. Au cours de la réunion, les initiatives vertueuses promues par les municipalités ont été présentées et les propositions visant à améliorer la charte ont été examinées. Des activités étaient prévues pour renforcer le dialogue transfrontière des

municipalités et définir le rôle des zones marines protégées et des parcs nationaux dans l'appui à la mise en œuvre de la charte.



Le sanctuaire Pelagos



# Des haut-parleurs sur les plages pour la sécurité de tous

Les tsunamis sont des phénomènes rares. Mais lorsque la fureur de la nature se déchaîne, leurs conséquences sont dévastatrices.

Au cours du siècle dernier, 58 tsunamis ont fait plus de 260 000 victimes, dépassant ainsi l'ensemble des autres risques naturels.

Le littoral de l'Arc Méditerranéen, et donc notre commune, peut être confrontée à des tsunamis provoqués par des séismes majeurs survenus autour de nous et qui ont des répercussions sur les côtes françaises.

Dans la continuité du Plan Communal de Sauvegarde

(PCS), sans cesse amélioré, la commune va prochainement installer sur les plages de Pramousquier, Canadel et Rayol des haut-parleurs afin de pouvoir avertir la population en cas de risque Tsunami.

Ces haut-parleurs seront aussi à disposition des secouristes en cas de nécessité.



## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Avec l'édition du journal municipal La Voix du Rayol – été 2023, il vous a été distribué un livret très important :

le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il regroupe l'ensemble des risques dont la commune est exposée ainsi que les bons gestes à adopter. Si vous ne l'avez plus, d'autres exemplaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Vous pouvez également le consulter en ligne : [www.rayol-canadel.fr/fr/la-securite.htm](http://www.rayol-canadel.fr/fr/la-securite.htm)



## Les bons gestes en cas de pluies intenses – inondations

On observe sur les dernières décennies une tendance à l'augmentation des phénomènes intenses, vraisemblablement liée au changement climatique.

En 2023, la température des eaux de surface

de la mer Méditerranée est très au-dessus des normales : la sécheresse pourrait donc laisser place à des averses et des orages intenses sur l'arc méditerranéen entraînant des inondations soudaines.

**Retrouvez les premiers gestes à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses, les bons réflexes peuvent nous sauver la vie :**

- Reportez tous vos déplacements
- Ne prenez pas votre voiture
- Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche
- Restez ou rentrez dans un bâtiment
- Ne descendez pas dans les sous-sols
- Coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- Éloignez-vous des cours d'eau
- Restez informé
- Contactez les personnes vulnérables

# CADRE DE VIE

Noël et les fêtes de fin d'année seront bientôt passés et vous ne savez pas quoi faire de votre sapin ?

**D**ans un souci de valorisation des déchets, la commune proposera pour la première fois, un point de collecte de vos sapins de Noël afin que ces derniers soient broyés.

Une benne sera mise à disposition derrière la déchetterie du 8 au 21 janvier 2024.

L'accès à la benne dédiée aux sapins sera autorisé tous les matins de 8h00 à 12h00 (sauf le dimanche).

Vous pourrez alors repartir avec un sac de broyat qui fera la joie de vos plantations en leur apportant de nombreux éléments nutritifs.



## COMPOSTAGE Dispositif obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

C'est désormais officiel, conformément à la loi Anti-Gaspillage et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers... même pour ceux qui vivent en appartement.

Introduire le compostage dans nos vies est une habitude qui demande peu, mais qui rapporte beaucoup au niveau de la protection de l'environnement.

Composter, c'est détourner de l'enfouissement environ 165 kg de matières par foyer, par année, soit environ 50 % de nos déchets, et c'est aussi améliorer la qualité du sol en utilisant le compost produit. Composter, c'est opter pour une action simple qui réduit notre empreinte environnementale... à la source.

### Vous n'avez pas encore le vôtre ?

#### Vous vivez en maison avec un jardin :

Les Rayolais qui ont un jardin auront seulement à ajouter un bac à compost dehors.

La Communauté de communes et le SITTOMAT organisent régulièrement des distributions gratuites de composteurs individuels.

#### Pour réserver votre composteur, c'est simple :

- remplissez le formulaire dont l'adresse est indiquée en fin d'article (dans la partie Compostage individuel),
- présentez-vous le jour du retrait avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les Ambassadrices du Tri vous remettront un guide du compostage pour vous aider dans l'utilisation de votre nouveau composteur individuel.

#### Vous n'avez pas de jardin et vous souhaitez composter :

La Communauté de communes et le SITTOMAT vous accompagnent pour trouver une solution de proximité via un site de compostage partagé ou autonome.

#### Pour en savoir plus :

<https://www.golfe-sainttropez.fr/vivre-ici/gerer-mes-dechets/compostage/>



## Calendrier de l'Avent des agents municipaux

Vous l'avez déjà peut-être remarqué en consultant le Facebook de la ville (<https://www.facebook.com/mairiedurayolcanadel>) mais depuis le 1<sup>er</sup> décembre et ce jusqu'au 24 décembre, nous mettons en avant un métier avec un ou plusieurs agents municipaux.

Ils travaillent chaque jour pour accueillir, éduquer, entretenir, servir, le mieux possible. Tous jouent un rôle essentiel.

Merci à eux !



### Horaires de la mairie : du changement !

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les horaires d'ouverture au public de la mairie vont être modifiés : l'accueil physique et téléphonique se fera dorénavant à partir de 8h30.

#### Horaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h

*Vous n'êtes pas disponible après 8h30 ? Il reste possible de prendre **exceptionnellement** rendez-vous avec un service à partir de 8h.*

*Merci de votre compréhension.*

## Une nouvelle illumination de Noël pour la joie des petits et des grands

Dans un souci constant de réduction des coûts, la Mairie a fait l'acquisition d'une boule géante, achetée d'occasion et installée près de l'Office de Tourisme.

Comme indiqué, cette nouvelle décoration a été achetée d'occasion, ce qui a permis une réduction de plus de 50% par rapport à son prix neuf. Elle est illuminée uniquement via des lampes LED contribuant à une forte baisse de la consommation électrique.

Les illuminations de la ville fonctionneront du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 8 janvier 2024, de 17h30 à 23h30 sauf le 24 décembre et le 31 janvier où elles resteront allumées toute la nuit.



## LES TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS AU



Photo d'illustration

### PALMIERS

> Plantation de 23 palmiers de 3 espèces différentes, résistants aux différents parasites



Photo d'illustration

### ECLAIRAGE LED

> Dans un souci d'économie d'énergie, les éclairages publics de la commune sont remplacés par des ampoules LED



### DRAYE DES ARBOUSIERS

> Création de plusieurs places de parking



### ABRI COM

> Création d'un abri conteneurs pour la pharmacie



### VOIE VERTE

> Réfection du revêtement et des abords entre l'Orée de Pramouquier et la place Père Pire



### GARAGE DE LA POLICE MUNICIPALE

> Travaux de réhabilitation



### DÉCHÈTERIE

> Agrandissement de la plateforme  
> Reorganisation en quais



### ARRIÈRE PLAGE DU CANADEL

> Réfection de la descente vers le Tropicana  
> Installation d'un accès pour les personnes handicapées



### PLAGE DU CANADEL

> Rénovation de l'émissaire d'assainissement



### PLAGE DU CANADEL

> Réfection de l'escalier



### RUE J. CUMENGE

> Réfection du tapis



### ÉCOLE LOU CALEN

> Remplacement du système de chauffage au gaz par une pompe à chaleur réversible  
> Installation d'un système alerte intrusion  
> Remplacement du goudron de la cour par un revêtement minéral poreux favorisant la perméabilisation du sol  
> Plantation de 3 arbres  
> Mise en place de panneaux photovoltaïques

# RAYOL-CANADEL



TRAVAUX FINIS

TRAVAUX PRÉVUS EN 2024



## CONTENEURS

ri pour les  
les à côté de la



## PARKING AVENUE DES AMÉRICAINS

> Réfection du mur de soutènement  
> Végétalisation



Photo d'illustration

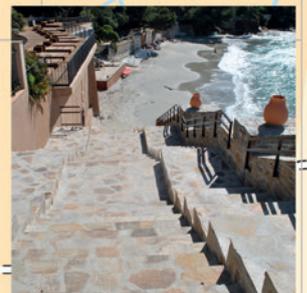
## BORNE DE RECHARGE

> Installation d'une borne de recharge face à l'agence Immobilière Goy



## AV. GÉNÉRAL BROSSET

> Réfection de tout le réseau pluvial  
> Entèrement des lignes électriques  
> Réfection du tapis d'enrobé



## ESCALIER DU BAILLI PHASE 2

> Renforcement des fondations et du mur de soutien  
> Reconstruction de la maçonnerie



## AV. A. COURMES

> Renforcement de la chaussée avec un muret en béton sur lequel l'enrobé sera appuyé



## PLAGE DU RAYOL

> Réfection du mur de soutènement Jardins du Bailli  
> Réhabilitation de la vigie



## CORNICHE DE BORDEAUX ET RUE SACHA DISTEL

> Réfection des chaussées



## PLAGE DU RAYOL

> Rénovation de l'émissaire d'assainissement



## ARRIÈRE PLAGE DU RAYOL

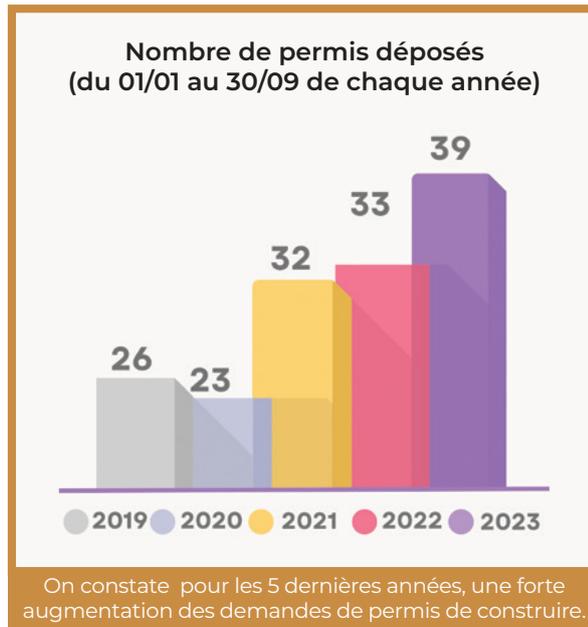
> Installation de toilettes automatiques et création d'un local pontonniers

# Un P.L.U en révision garant d'un environnement préservé

Quelle chance de vivre dans un grand jardin habité composé de balcons donnant sur la mer ! Beaucoup nous envient !

**A**fin de préserver cette qualité de vie, et face à l'augmentation constante des demandes de permis de construire mettant à terme en péril l'équilibre des quartiers, la commune a engagé une révision du P.L.U. afin de concilier les besoins en logements, la conservation de la qualité du cadre de vie tout en respectant les nouvelles législations.

Une seconde réunion publique a eu lieu le 20 octobre 2023 afin de présenter la révision du PLU qui permettra de préserver cet environnement remarquable. Preuve de l'intérêt des Rayolais pour ce sujet majeur, de nombreuses personnes ont fait



le déplacement pour écouter M. le Maire.

Ce projet consolide la notion de jardin habité propre à

notre commune en adoptant des règles de construction plus restrictives suivant les zones. Ainsi, les distances séparatives sont agrandies, le coefficient d'emprise au sol est réduit, la hauteur des constructions est mieux contrôlée et les espaces non imperméabilisés sont élargis pour être en conformité avec les différentes lois.

Le centre village a pour vocation à être densifié en conformité avec la législation afin d'accueillir de nouveaux logements et commerces.

La zone a été repensée afin d'offrir un espace préservé et convivial, à l'accessibilité améliorée via des liaisons douces et une zone de

stationnement. Une esplanade « place de village » où chacun pourra se retrouver, est prévue. L'esplanade, les résidences et la zone de stationnement ne

dépasseront pas le niveau de la route départementale offrant ainsi un balcon sur la mer et les îles d'Or.



Projet d'esplanade «place de village»

Retrouvez la vidéo complète de la présentation du 20 octobre 2023 :

<https://www.youtube.com/watch?v=frXHnaEb-ZE>



## LES PROCHAINES ÉTAPES



### Qu'est-ce que le P.L.U. ?

Le P.L.U. détermine les conditions d'un aménagement de l'espace, respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture.

Il est composé de pièces écrites (comme le rapport de présentation ou le règlement) mais aussi de nombreux documents graphiques (cartes de zonage, cartes des servitudes d'utilité publique).

Cette révision du P.L.U. sera soumise à une enquête d'utilité publique en 2024.

Cet ensemble de plans et de documents sert à tous les acteurs d'un projet : collectivités territoriales, constructeurs, architectes mais aussi aux citoyens. C'est grâce au P.L.U. que vous savez comment va évoluer notre territoire, et à quoi ressemblera notre commune dans quelques années. C'est aussi grâce à cet outil que vous savez si votre projet de construction est viable ou non. Sa consultation et sa compréhension sont essentielles avant le dépôt d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

*Comme depuis 2002, l'accueil de loisirs sans hébergement fonctionnera à nouveau en 2024 durant les vacances de printemps et les grandes vacances d'été.*

Chaque année, le centre propose un programme varié et enrichissant à nos chers bambins.

Le centre sera ouvert du lundi 22 avril au vendredi 3 mai 2024 inclus; puis pendant les vacances d'été, du lundi 8 juillet au vendredi 16 août 2024 inclus. Il permet d'accueillir jusqu'à vingt enfants, âgés de 3 à 12 ans.

L'accueil est ouvert en priorité aux enfants scolarisés à l'école Lou Calen, cependant, en fonction des places disponibles, les enfants et petits-enfants des résidents de la commune sont les bienvenus.

## L'accueil de loisirs sans hébergement renouvelé pour 2024 !



*Vous voulez y inscrire votre enfant ?*

<https://www.rayol-canadel.fr/fr/enfants.htm#s-inscrire-au-centre-de-loisirs>



## Une aide financière pour les activités extrascolaires



Pour rappel, la municipalité a voté l'instauration d'une aide de 100€ par enfant pour l'adhésion à une association culturelle, artistique et/ou sportive. Il s'agit d'une aide destinée à financer les frais d'adhésion, les frais de licence ou les coûts de cours. Cette allocation est cumulable avec les autres aides existantes : celle de la CAF (les bons Activ +) et/ou celle du gouvernement (le pass-sport).

Un maximum de 100 € au total vous sera reversé pour chaque enfant de la famille pour une ou plusieurs activités.

Pour en bénéficier :

- L'âge de votre enfant doit être compris entre 4 et 18 ans,
- Votre enfant doit avoir sa résidence principale sur la commune.

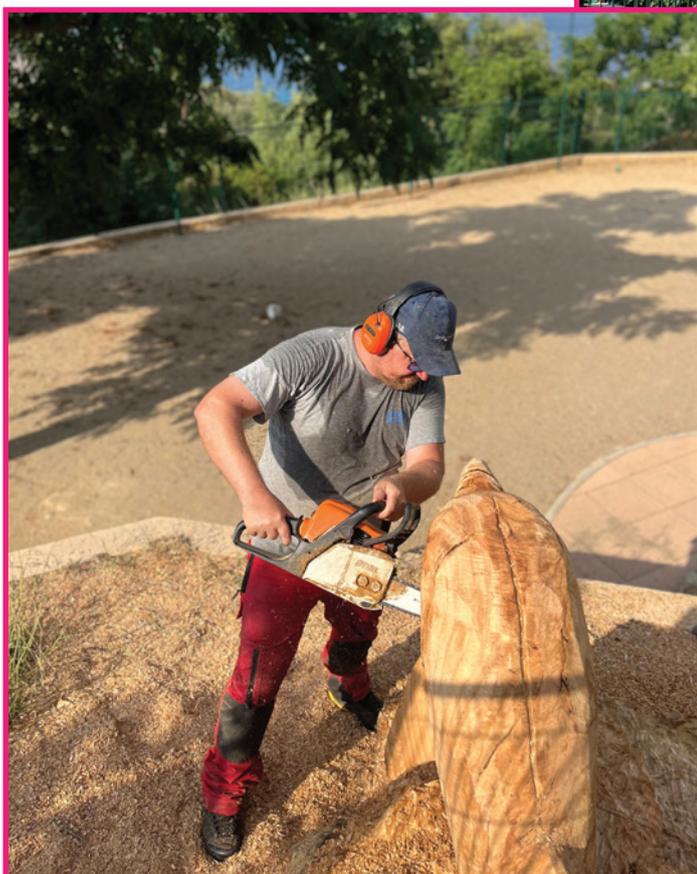
# Un dauphin dans la cour de l'école « Lou Calen »

*Comment valoriser un eucalyptus et faire plaisir en même temps aux enfants de l'école ?*

C'est la question que s'est posée la commune face à une souche d'un eucalyptus dans la cour de l'école « Lou Calen ».

Il a été décidé de faire appel à un sculpteur sur bois pour transformer cette souche en un magnifique dauphin, pour le plus grand bonheur des enfants.

C'est un ancien champion de France de sculpture à la tronçonneuse, Nicolas Dorange, qui a été sélectionné et qui a réalisé cette œuvre. Vous pouvez retrouver ses réalisations sur son compte Facebook : Nicolas Dorange @nicolas.dorange.5



# ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS



## Marches solidaires du 8 octobre 2023 : le Cancer, notre affaire

**D**ans le cadre d'Octobre Rose, les 12 communes du Golfe de Saint-Tropez se sont unies contre le cancer.

Chaque ville portait une couleur de tee-shirt symbolisant un type de cancer (vert anis contre le lymphome pour la commune du Rayol-Canadel).

Coordonnés par l'association de randonnée pédestre Rand'O Rayol, c'est avec beaucoup de fierté que nos 55 Rayolais se sont donc vêtus de vert pour représenter notre commune.



Dès 8h30, ce dimanche 8 octobre, ils ont parcouru à pied 13km au total et ont retrouvé les 600 autres marcheurs engagés pour véhiculer un message de vie.

C'est tous ensemble que les participants ont représenté un magnifique ruban vu du ciel, symbole de la lutte contre le cancer.

**Bravo à tous ! Chaque pas compte**

Contact Rand'O Rayol : [randorayol@gmail.com](mailto:randorayol@gmail.com)

## Les Jeudis de l'Histoire : de belles balades historiques

Tous les jeudis à 17h retrouvez dans la salle des Fêtes (sauf en période estivale), en association avec le Comité des Fêtes, Monsieur Jean-Pierre Boemare, professeur agrégé d'Histoire animant avec passion des conférences sur différents thèmes d'Histoire et de Culture.

L'accès est gratuit.

### Programme de décembre :

7 décembre : Nelson Mandela et la naissance de la Nation Arc-en-ciel

14 décembre : L'Empire des Indes

21 décembre : La Question Noire aux États-Unis

Contact : M. Jean-Pierre Boemare - 06 51 56 79 27  
jplboemare@free.fr



## Nos jeunes Rayolais à Strande, notre jumelle allemande

A l'initiative des associations Rayol-Europe et Bimare, ce ne sont pas moins de 7 adolescents Rayolais, enfants ou petits-enfants de résidents permanents ou secondaires qui sont partis, du 15 au 22 juillet 2023, à destination de Strande.

Ils y ont rejoint un autre groupe de 8 adolescents Strandéens pour une semaine riche en activités communes. La barrière de la langue a très vite été surmontée et cela a permis des échanges extraordinaires entre les groupes des deux communes.

Rendez-vous est pris début décembre 2023 à Strande pour l'Adventfenster et à Pâques 2024 au Rayol-Canadel sur Mer pour la Fête de l'Olive.



# ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

## Voyage à Berlin avec l'association Strandéenne Bimare



**D**u 19 au 23 octobre dernier, 19 Rayolais sont partis à Berlin pour un séjour de 5 jours en compagnie de 21 Strandéens. Le thème de ce voyage était « les Français (les huguenots) à Berlin ».

Au programme de ce superbe séjour, avec un accent spécial porté sur l'influence française à Berlin, de nombreuses visites culturelles. Le groupe a ainsi pu visiter le Bundestag (parlement allemand), le Centre Français de Berlin ou encore une très belle visite guidée du

château "Sans-soucis" de Frédéric le Grand à Postdam.

Une vive émotion s'est emparée du groupe lors d'une marche le long de l'ancien Mur de Berlin (chute en 1989) avec ses fresques peintes en plein air.

Un grand merci à l'association Bimare pour la parfaite organisation et à l'Office franco-allemand pour son soutien financier généreux.



## Les Voiles de St-Tropez avec nos amis de Strande



Journée inoubliable pour 45 Rayolais et Strandéens qui, grâce à Rayol-Europe et à Bimare ont pu suivre en mer le 3 octobre dernier, lors des Voiles de Saint-Tropez, la compétition des maxi-yachts, des Voiliers de Tradition et des Voiliers Modernes.





## Strande : Ré-élection de Holger Klink

Félicitations à M. Holger Klink pour sa réélection en tant que maire de la ville de Strande en mai 2023 et longue vie à notre jumelage !

## On bouge avec l'AORC (Association Omnisports du Rayol-Canadel) !

**V**ous souhaitez vous maintenir en forme et garder la ligne avant les fêtes de fin d'années ?

L'Association Omnisports du Rayol-Canadel (AORC) qui gère la salle Omnisports vous propose une large palette de cours pour une vie active et équilibrée !

L'association propose une salle équipée de machines de musculation et de cardio en libre-service, ainsi que des cours collectifs de Renforcement Équilibre Mobilité et de cardio training. Des cours de Yoga sont également disponibles.



Pour toute inscription ou renseignement, veuillez prendre contact par mail : [aorc83820@gmail.com](mailto:aorc83820@gmail.com) ou téléphone : 07.51.50.68.82

### Horaires d'ouverture :

La salle est ouverte du lundi au dimanche de 8h à 21h, sauf le mercredi matin où elle est fermée de 8h à 12h pour le ménage.

### Cours collectifs :

- Coach Lionnel (Renforcement Équilibre Mobilité et de cardio training) : Les cours collectifs ont lieu les lundis et mercredis de 18h30 à 19h30.
- Coach Stéphanie (Yoga) : Pour les cours de Yoga, il est nécessaire de prendre contact directement avec Stéphanie au 06.81.80.93.26 pour connaître les jours et les horaires des cours.



# ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

## Rencontres et Amitiés au Rayol-Canadel

Un lieu convivial pour se retrouver, discuter et créer de nouvelles amitiés.

**R**ésidents ou non de la commune rejoignez dès maintenant l'association Rencontres et Amitiés. Avec plus d'une cinquantaine de membres, les occasions de faire connaissance et de lier des liens y sont variées (goûters à thème, sorties touristiques et culturelles, voyages etc.).



Dernièrement, un voyage en car au marché de Vintimille a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre afin de permettre aux adhérents d'effectuer leurs achats pour la préparation des fêtes de Noël.

Et le 6 décembre, l'association a organisé une visite du musée d'Histoire et d'Art de Bormes.

**Contact :** Elisabeth Lombard au 06.77.91.05.91 - mail : [rencontresetamitiesrayol@gmail.com](mailto:rencontresetamitiesrayol@gmail.com)

## Les amis des soirées romantiques du Rayol-Canadel

Créée en 2021, l'association Les amis des soirées romantiques du Rayol-Canadel avait pour objectif d'aider à promouvoir et pérenniser les concerts organisés avec l'ADORA (association qui gère les Jardins du Rayol) dans le site du Domaine du Rayol.

L'ADORA ne pouvant pas augmenter le nombre de concerts qu'elle organise (limités à 6 lorsque l'on n'est pas organisateur officiel de spectacles), les amis des soirées romantiques ont proposé d'étendre la programmation de concerts au mois de juin et septembre (hors périodes de vacances scolaires).

Les concerts seront organisés à l'église du Rayol et un premier concert aura lieu le 28 juin 2024 avec un jeune talent Fabrice Brigoud Vestat, pianiste, lauréat de la fameuse école de musique de Paris, Alfred Cortot avec un très beau programme. 2 à 3 autres concerts suivront fin août et en septembre.

Dans l'avenir d'autres soirées musicales seront organisées, sortant du registre classique par exemple du jazz.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine de membres et espère encore grossir ses rangs afin d'aider dans l'organisation de ces événements.



Contact : [lesamisdessoireesromantiques@gmail.com](mailto:lesamisdessoireesromantiques@gmail.com)



# **VALORISEZ VOS SAPINS !**

**POINT DE DÉPÔT AU RAYOL-CANADEL**

**20 CORNICHE DE TOULOUSE**

**Du 08/01/2023 au 21/01/2024 inclus / De 8h à 12h**

RETROUVEZ LA LISTE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
[WWW.GOLFE-SAINTTROPEZ.FR](http://WWW.GOLFE-SAINTTROPEZ.FR)

# SOLIDARITÉ

## Soutien aux banques alimentaires

**D**ans ce contexte inflationniste, il est important de soutenir les banques alimentaires en faveur des plus défavorisés en effectuant un don financier, et en particulier les Restos du Cœur : <https://dons.restosducoeur.org/particulier/~mon-don>

**ON N'A PAS REPOSE A TOUT  
MAIS ON REPOND TOUJOURS PRESENT.**

Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver,  
les Restos seront toujours là pour vous.

*Cherks*



ou via le QR Code :



Le centre des Restos du Cœur le plus proche du Rayol-Canadel est situé au Lavandou :

Centre d'activités Le Lavandou  
10 Avenue Franklin Roosevelt  
83980 - Le Lavandou  
Tél : 04 94 71 75 47

**Pour plus d'information :**  
<https://ad83.restosducoeur.org>



A ce propos, le Comité des Fêtes organisera un évènement en faveur des Restos du Cœur (troupe de théâtre Compagnie des Tragos). L'accès au spectacle se fait par le don de denrées non périssables et non périmées (nourriture et hygiène).

**Rendez-vous le 18 février 2024 à 18h à la Salle des Fêtes.**

Foie gras, chocolats, friandises... Voilà de quoi ravir les papilles de nos seniors lors des fêtes de fin d'année !

## CCAS – Les colis de Noël en approche...

Une nouvelle fois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un colis pour les seniors rayolais avec son lot de gourmandises à déguster.

Cette année ce sont 131 paniers gourmands qui ont

été composés afin d'offrir un peu de réconfort à nos aînés en ces temps difficiles d'inflation.

Pour les personnes de 70 ans et +, les colis seront disponibles en mairie entre le 12 décembre 2023 et le 31 janvier 2024.

Pour celles qui ne peuvent se déplacer, leur colis sera distribué



directement à leur domicile par les membres du C.C.A.S. et/ou l'A.S.V.P.



# Vers un territoire entièrement connecté :

## Découvrez le «Chèque Connexion» de la Région Sud

Grâce à la mobilisation conjuguée des opérateurs et des collectivités, la couverture complète de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en très haut débit doit être atteinte d'ici 2025.

Entre-temps, il est toutefois indispensable que les particuliers et les entreprises, non encore couverts, puissent accéder rapidement à une solution performante de connexion (satellite, très haut débit radio, 4G fixe).

C'est pourquoi la Région Sud a mis en place le dispositif « Chèque Connexion » venant en complément de l'aide d'Etat « Cohésion Numérique des Territoires » et permettant aux propriétaires de financer l'installation et la mise en service de solutions permettant d'avoir accès à du bon débit dans des territoires où la fibre n'arrivera que tardivement.

La Région intervient après l'intervention du professionnel ayant réalisé l'installation, **jusqu'à 300 €** (en complément de l'aide d'Etat).



Le dispositif est ouvert jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2024.

**Pour plus d'information :**  
<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/cheque-connexion>



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le CCAS œuvre sur deux domaines : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

1. Il accompagne l'attribution des aides sociales légales c'est-à-dire :

- La protection sociale générale (retraite, chômage, sécurité sociale Complémentaire Santé Solidaire....

- Les aides accessibles selon les critères d'attribution (RSA, Prime d'activité, aides aux personnes âgées Allocation Personnalisée aux personnes Agées (ASPA), handicap...).

2. Il est à l'initiative d'actions sociales locales au champ d'action large :

- Secours d'urgence ou aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté, gestion du centre aéré...
- Il peut également financer des animations, des sorties...

La politique sociale de la municipalité se traduit à travers toutes ces initiatives.

En cas de besoin, contact :  
[ccas.mairie@rayol-canadel.fr](mailto:ccas.mairie@rayol-canadel.fr)

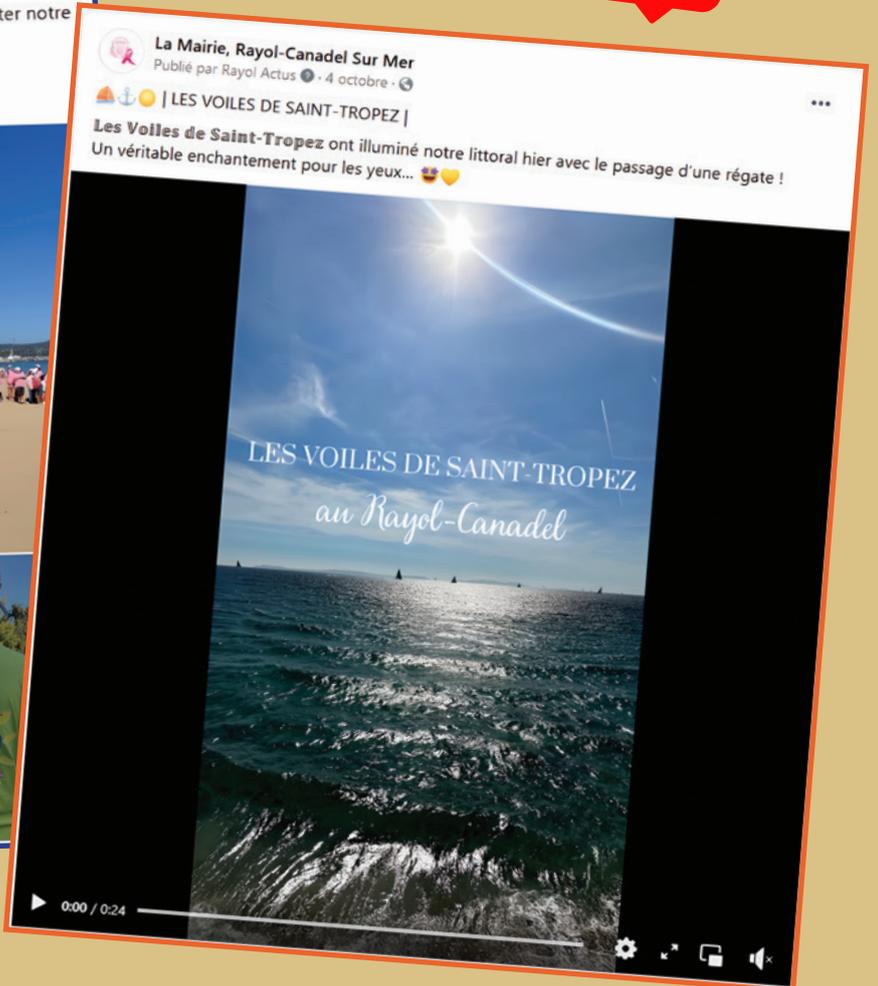
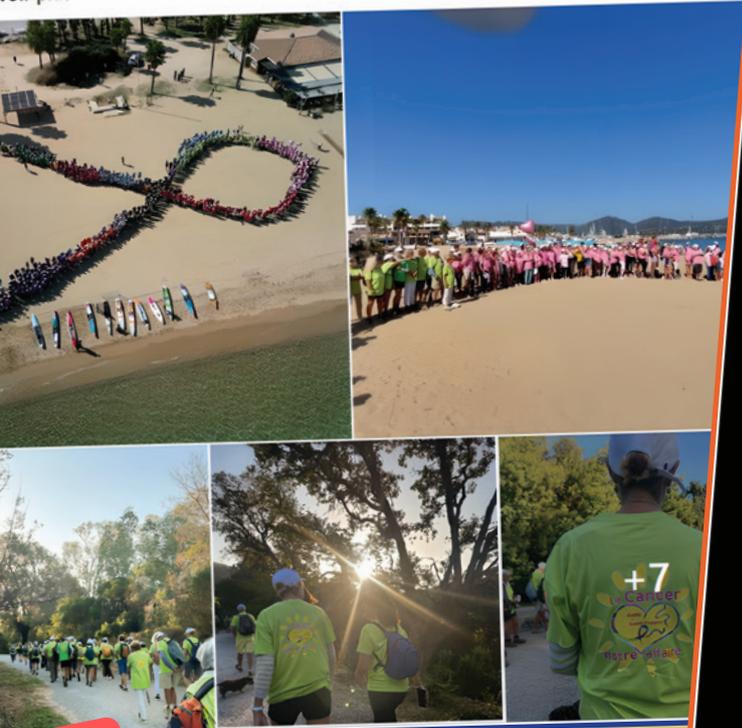




La Mairie, Rayol-Canadel Sur Mer  
Publié par Rayol Actus · 9 octobre

RETOUR EN IMAGES – MARCHES SOLIDAIRES DU 8 OCTOBRE 2023 |  
Participants, 12 communes, 1 objectif commun : La lutte contre le cancer.  
C'est avec beaucoup de fierté que nos 55 Rayolais se sont vêtus de vert pour représenter notre  
commune lors des marches solidaires du Golfe de Saint-Tropez organisées dans le cadre  
de la Semaine Rose.

voir plus



# 2024 AGENDA

\*Liste non exhaustive

## JANVIER

LUNDI

**1** Bain traditionnel du nouvel an à la place du Rayol - 12h

JEUDI

**4** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI

**6** Cérémonies des vœux  
Salle des fêtes - 18h

MERCREDI

**10** Goûter avec présentation de généalogie - 15h

JEUDI

**11** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI

**13** Balade botanique au  
Domaine du Rayol - 10h

DIMANCHE

**14** Ciné-Club à la salle des fêtes  
18h

JEUDI

**18** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI / DIMANCHE

**20&21** Visite guidée « L'odyssée des mimosas »  
Domaine du Rayol - 10h

MERCREDI

**24** Galette des rois  
15h

JEUDI

**25** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI / DIMANCHE

**27&28** Visite guidée « L'odyssée des mimosas » - Domaine du Rayol  
10h

DIMANCHE

**28** Ciné-Club à la salle des fêtes  
18h

## FÉVRIER

JEUDI

**1** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI / SAMEDI

**2&3** Visite guidée « L'odyssée des mimosas »  
Domaine du Rayol - 14h

SAMEDI

**3** Soirée karaoké - 18h  
Salle des fêtes

MERCREDI

**7** Goûter crêpes  
15h

JEUDI

**8** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI / SAMEDI

**9&10** Visite guidée « L'odyssée des mimosas »  
Domaine du Rayol - 14h

JEUDI

**15** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI / SAMEDI

**16&17** Visite guidée « L'odyssée des mimosas »  
Domaine du Rayol - 14h

DIMANCHE

**18** Opération caritative au profit des Restos du Coeur avec la compagnie des Tragos à la salle des fêtes - 17h30

MERCREDI

**21** Sortie Bowling  
15h

JEUDI

**22** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI / SAMEDI

**23&24** Visite guidée « L'odyssée des mimosas »  
Domaine du Rayol - 14h

JEUDI

**29** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## MARS

DIMANCHE

**3** Ciné-Club à la salle des fêtes  
18h



MERCREDI

**6** Goûter  
15h

JEUDI

**7** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

JEUDI

**14** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

VENDREDI

**15** Fête de la Saint-Patrick à la maison des saisonniers  
19h

MERCREDI

**20** Journée à Fréjus romaine et médiévale

JEUDI

**21** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

SAMEDI / DIMANCHE

**23/24** Fête du printemps au Domaine du Rayol  
9h30 à 17h30

DIMANCHE

**24** Marathon du Golfe de Saint-Tropez

JEUDI

**28** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

DIMANCHE

**31** 25ème Fête de l'Olive au village - 9h/19h

# AVRIL

# MAI

# JUIN

Dès le mois d'avril : tous les vendredis, retour du marché provençal – Place Michel Goy

## LUNDI

**1** 25ème Fête de l'Olive – 9h/19h

## JEUDI

**4** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI

**6** Balade botanique au Domaine du Rayol - 10h

## DIMANCHES

**7&21** Visite : Qui prend racine en bord de mer ? Au Domaine du Rayol - 10h

## MERCREDI

**10** >\*\* Date à confirmer \*\*  
Journée à Toulon

> Activités enfants : Les mains dans la terre - Domaine du Rayol - 14h

## JEUDI

**11** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDIS

**13, 20 & 27**

Activités enfants : Les petites bêtes du jardin - Domaine du Rayol - 10h30

## DIMANCHE

**14** Concours de pétanque dans les jardins de la mairie - 9h30

## MERCREDI

**17** Activités enfants : Les mains dans la terre - Domaine du Rayol - 14h

## JEUDI

**18** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## MERCREDI

**24** > Goûter 15h

> Activités enfants : Les mains dans la terre - Domaine du Rayol - 14h

## JEUDI

**25** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI

**27** Jeune Chœur de l'Oise  
Eglise du Rayol – 18h

## MERCREDI

**1** Activités enfants : Les mains dans la terre - Domaine du Rayol - 14h

## JEUDI

**2** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI

**4** Activités enfants : Les petites bêtes du jardin - Domaine du Rayol - 10h30

## SAMEDI

**11** Vide grenier – 8h30 /14h

## MERCREDI

**15** \*\* Date à confirmer \*\*  
Journée à Marseille : grotte Cosquer, musée

## JEUDI

**16** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h



## JEUDI

**23** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI

**25** Chasse aux trésors motorisée (rallye) - RdV dans les jardins de la mairie – 8h30

## DIMANCHE

**26** Visite : Qui prend racine en bord de mer ? Au Domaine du Rayol - 10h

## JEUDI

**30** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI / DIMANCHE

**1&2** 21ème Rendez-vous aux Jardins – Thème : « Les cinq sens au jardin »

Domaine du Rayol, le Jardin des Méditerranées - 9h30 à 18h30

## MERCREDI

**5** \*\* Date à confirmer \*\*  
Journée à Grimaud

## JEUDI

**6** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## SAMEDI

**8** Balades culturelles sur l'histoire du Rayol – 9h

## JEUDI

**13** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## DIMANCHE

**16** Visite : Qui prend racine en bord de mer ? Au Domaine du Rayol - 10h

## MERCREDI

**19** Repas de fin d'année

## JEUDI

**20** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## VENDREDI

**21** Balade nocturne au Domaine du Rayol - 20h30

## DIMANCHE

**23** Fête de la Saint Jean au Patec 19h30

## JEUDI

**27** Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

## VENDREDI

**28** Concert classique – Eglise du Rayol - 21h

## SAMEDI

**29** Balade botanique au Domaine du Rayol - 10h

# COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER



## Restons connectés !

La Voix du Rayol le magazine municipal  
La page Facebook  
Le compte Instagram  
Le site internet

## Où trouver La Voix du Rayol ?

Dans la boîte aux lettres des Rayolais  
Dans les établissements publics de la commune :  
Mairie, Office de Tourisme  
Dans les commerces du village  
En téléchargement et consultation sur le site internet  
de la commune : [www.rayol-canadel.fr](http://www.rayol-canadel.fr)